



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

SESSION 2016

**Certificat d'Aptitude Professionnelle
PLATRIER PLAQUISTE**

**Épreuve EP2 - Unité UP2
Réalisation d'ouvrages courants**

N° de candidat ou d'anonymat

SUJET

Contenu du dossier

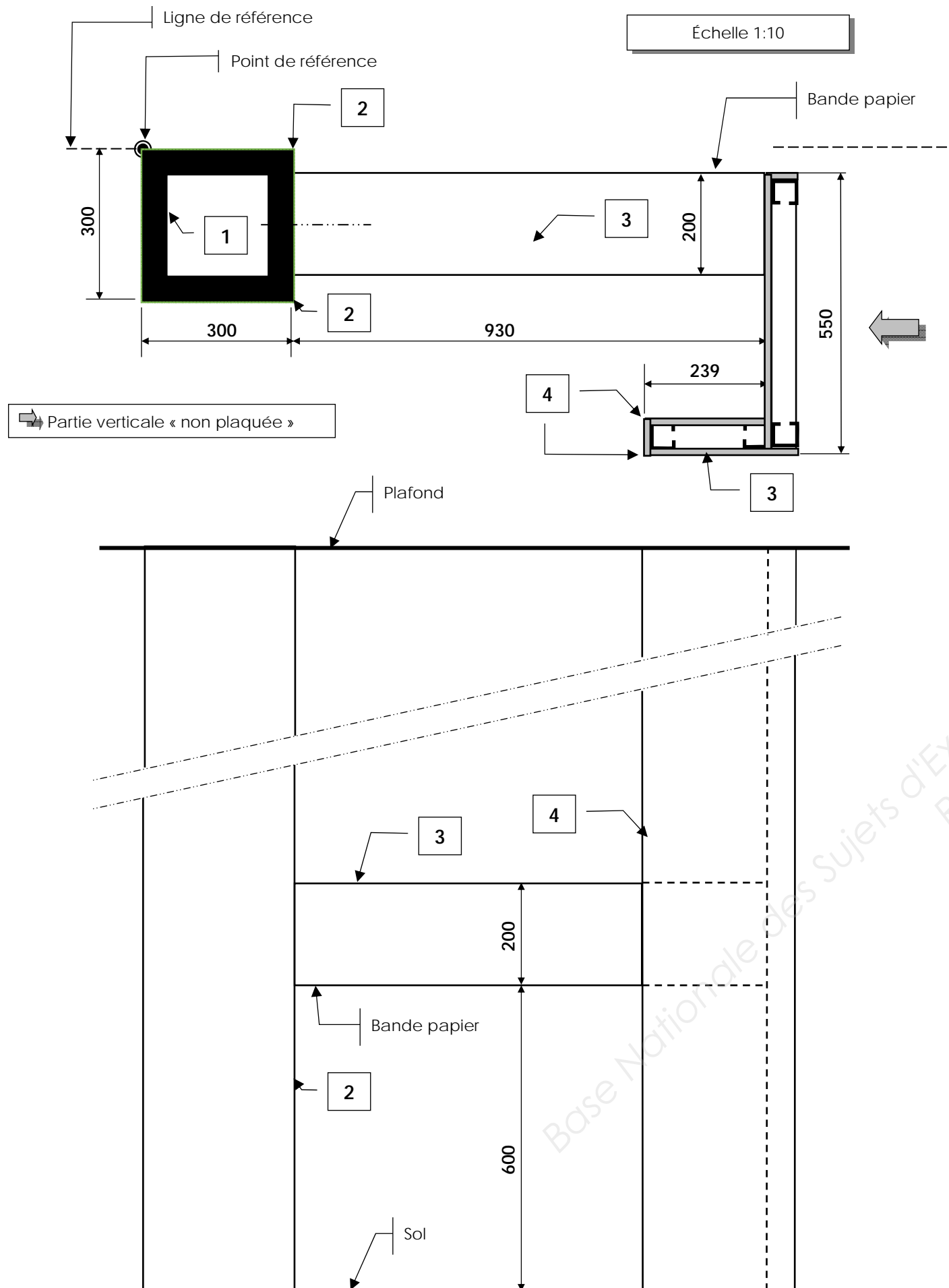
Page de garde - Barème de notation - Vue et plan.....	S 1/2
Descriptif de l'ouvrage - Photographie.....	S 2/2
Suggestion d'organisation du temps.....	S 2/2
Fiche contrat.....	S 2/2

BARÈME DE CORRECTION

L'organisation du poste de travail	/10
L'implantation de l'ouvrage.	/25
La construction de la cloison sèche et de la gaine	/60
La construction du poteau.	/50
Le traitement des cueillies, des angles et des trous de vis.	/15
Total des points :	/160
Note coefficientée :	/160

L'ouvrage doit être réalisé dans le respect des règles de l'art.

CAP PLATRIER PLAQUISTE	Session 2016	Sujet
EP2 - Réalisation d'ouvrages courants	Durée épreuve : 14 h	S 1/2
	Coefficient épreuve : 8	



VUE EN PLAN ET DESCRIPTIF

L'ouvrage à réaliser est constitué par :

Un poteau en carreaux de plâtre standards de 50 mm d'épaisseur, ainsi que la finition des liaisons et la reprise des épaufrures sur les 4 faces.

- Des arêtes métalliques de renfort sur 2 angles.
- Une cloison et une gaine constituées par assemblage de plaques de plâtre standards BA13 vissées sur une ossature en acier galvanisé d'une épaisseur de 48 mm, dont le traitement des joints, des cueillies et des têtes de vis. Les angles de la gaine sont traités avec une bande à joint papier.
- Des bandées armées.

La hauteur de construction du poteau et de la cloison est celle de la hauteur sous plafond ($\geq 2,40$ m).

La liaison avec le sol est celle prévue pour une pièce sèche.

Suggestion d'organisation du temps :

- Lecture du dossier et implantation ;
- Construction du poteau en carreaux de plâtre ;
- Réalisation de la cloison et de la gaine ;
- Pose des arêtes métalliques et traitement des angles de la cloison et de la gaine ;
- Reprise des liaisons et des épaufrures ;
- Finition des bandes et des arêtes à traiter sur l'ensemble de l'ouvrage.



FICHE CONTRAT

N° de candidat ou d'anonymat

Compétences évaluées		Conditions de réalisation	Travail demandé	Critères d'évaluation	Barème
C3.1 – C3.15	Organiser, installer, nettoyer et évacuer le chantier	Le matériel nécessaire aux protections et au nettoyage.	L'observation des consignes liées : <ul style="list-style-type: none"> - au poste de travail, - aux matériels, - aux matériaux, - aux déchets. 	Correction en cours et en fin de réalisation Le poste de travail est propre et rangé. Les déchets sont laissés sur le poste de travail, triés et stockés. Les matériels sont ordonnés, à disposition, puis nettoyés après usage. Les méthodes de travail et les règles de sécurité sont respectées (utilisation des matériels, gestes et postures, protections individuelles). /10
C3.3	Implanter un ouvrage	Un point de référence. Un descriptif, des vues, des photographies. Des carrelets, des vérins et des pinces.	L'implantation de l'ouvrage.	Le respect : <ul style="list-style-type: none"> - du point de référence, - des cotes du plan pour l'ensemble de l'ouvrage (± 2 mm), - de l'équerrage, des aplombs (tolérance 1 mm/1m) et des niveaux. Total /25
C3.4 – C3.8 – C3.9 – C3.12	Construire en carreaux de plâtre et en plaques de plâtre Effectuer des travaux de préparation Réaliser des enduits - Traiter arêtes et cueillies	Un descriptif, des vues, des photographies. Le matériel de plâtrier/plaquistes. Des plaques de plâtre standards BA13, des rails R48, des montants M48, des vis TF 212 x 25 et 212 x 35. Des carrelets, des vérins et des pinces. Une visseuse, une cisaille, une pince à sertir, un cutter, un rabot. Des carreaux de plâtre (épaisseur 50 mm). Un coupe-carreaux. De la colle à carreaux de plâtre. Une caisse à gâcher. Des règles (2,00 m et 1,50 m). Une scie droite. Une plateforme de travail. Un cale-plaque à sabot. Le nécessaire pour fixations sur sol et sur les carreaux de plâtre.	La construction de la cloison sèche et de la gaine	Un montage des éléments conforme au DTU 25.41. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour l'ossature : <ul style="list-style-type: none"> - rails (débit, fixation, positionnement, passage des angles), - montants (débit, positionnement, entraxe, aplomb, passage des angles) ▪ Pour les plaques de plâtre : <ul style="list-style-type: none"> - des découpes nettes, - un positionnement conforme (joints, jeu de 10 mm en pied), - une fixation correcte (nombre de vis, alignement, qualité du vissage), - la planéité des parois (tolérance : flèche < 2 mm/2m ou 0,5 mm/20 cm). - les bords libres et les angles correctement construits Total /20 /40 /60
			La construction du poteau.	Un montage des éléments conforme au DTU 25.31, dont : <ul style="list-style-type: none"> - la qualité du harpage ; - la planéité des parois (tolérance : flèche < 5 mm/2m ou 1 mm/20 cm). La rectitude et l'aplomb des angles. Une finition permettant la « livraison au peintre ». Total /50
		De la bande armée et à joint. Des arêtes métalliques. De l'enduit à joint en poudre (prise rapide). Le matériel de plâtrier/plaquistes.	Le traitement des cueillies, des angles et des trous de vis.	Des bandes continues, noyées et sans cloque. La rectitude des arêtes. Une finition sans côte. Total /15
<input type="checkbox"/> Postes à corriger en cours de réalisation (fiche à disposition des surveillants)				Total des points : /160